

Message de Mgr Christory au sujet de la loi autorisant l'euthanasie et le suicide assisté



Lettre adressée aux fidèles du diocèse de Chartres à tous les croyants et personnes de bonne volonté, le 22 mai 2025.

Le Parlement français est sur le point de voter une loi autorisant l'euthanasie et le suicide assisté. Point n'est besoin de discuter du vocabulaire du texte qui masque la vérité, ni des amendements qui encadrent les pratiques à venir. Nous pourrions multiplier les argumentaires, la loi avance tel le rouleau compresseur. Mais nous savons qu'au-delà des intentions humanistes, il s'agira de poser des actes qui auront comme but et résultat de mettre fin à la vie, donc de tuer. Cette loi contredira le commandement « tu ne tueras pas » qui fonde les sociétés civilisées.

Beaucoup de soignants y sont opposés. Des personnes malades aussi, qui veulent vivre et qui demandent que les efforts soient consacrés au soulagement de la douleur. Cependant, leur avis ne semble pas faire le poids devant la pression d'un milieu médiatique et politique puissant et des loges qui portent ce projet depuis longtemps en parlant d'un progrès pour la société. Mais de quel progrès parler ?

L'Église catholique interpelle le monde politique mais sa parole n'a que peu de poids dans la conscience de ceux qui n'écoutent pas les avis contradictoires. Au-delà des tribunes, l'Église agit sur le terrain et je remercie tous les membres des aumôneries d'EHPAD, d'hôpitaux, de lieux où sont accompagnés des hommes et des femmes fragiles. Je remercie les diacres et les prêtres qui les visitent et apportent le secours des sacrements et la force de la prière.

Face au mal, l'Église s'est toujours engagée, particulièrement pour soigner. Nous,

catholiques, proposons une présence fraternelle et une écoute qui apportent la joie, fortifient le désir de vivre à ceux qui sont en fin de vie, accompagne la solitude. Ce temps leur est précieux pour se préparer au passage vers l'éternité et pour échanger avec leurs proches.

Comment pouvons-nous agir ?

- Continuons à interpeller les hommes et les femmes engagés en politique pour la promotion de la fraternité et d'une culture de la vie.
- Multiplions nos engagements auprès des personnes âgées ou fragiles. Ceux qui désirent s'impliquer pourront écrire à pastorale.sante@diocesechartres.fr Osons nous engager pour le bien de ceux qui attendent une visite, un accompagnement, et songeons qu'un jour, à notre tour, nous serons heureux d'être accompagnés.
- Osons créer des lieux catholiques de soins palliatifs. Cette idée audacieuse m'a été soumise par des laïcs. Cela sera une belle réponse face à la souffrance des personnes en fin de vie. Certes, créer de tels lieux nécessite des moyens, mais la mission est si importante !

Ma demande à court terme :

Le vote des députés a lieu la semaine prochaine. Je vous invite à prier et de faire prier tous vos groupes et les communautés paroissiales en ce sixième dimanche du temps pascal. N'est-ce pas le moment d'implorer le Seigneur en vue d'une effusion de l'Esprit afin que les parlementaires aient le courage et la lucidité de ne pas voter cette loi qui ouvrira la porte à d'autres décisions plus permissives et qui, répétons-le, rend possible de donner la mort, dans un pays où l'on se réjouit à juste titre de l'abolition de la peine de mort ? Les paroisses peuvent proposer l'adoration eucharistique le dimanche après-midi puis les vêpres à cette intention. Multiplions les chapelets et visitons nos amis âgés.

Cette cause mérite que nous bouleversions nos programmes pour inclure cette prière.

Chers frères et sœurs, je vous assure de ma prière. Certains ont des parents en fin de vie ou souffrants. Vous êtes à leur chevet, vous les entourez d'affection. Soyez bénis, vous qui êtes les porteurs et les visages de l'espérance.



+Mgr Philippe Christory, Évêque de Chartres

[Télécharger la lettre en pdf →](#)

Écoutez le témoignage d'Anne, mère de Louis-Marie, atteint d'une longue maladie neurodégénérative lors de la veillée pour la Vie à Notre-Dame de Paris. (46'53)

Retour sur le jubilé de la santé, dimanche 18 mai

L'abbé Michel Boisaubert, prêtre accompagnateur de la pastorale de la santé s'est adressé tout particulièrement aux malades, personnes en situation de handicap.

Extrait de son homélie :

« Quelle joie de se retrouver dans cette magnifique cathédrale pour ce jubilé des malades ! Grâce à tous les accompagnants, aujourd'hui vous êtes là. Notre attention se porte vers tous ceux qui vivent le poids de l'isolement ou de la souffrance. Le malade peut se trouver parfois inutile, mais personne n'est inutile devant Dieu et il faut oser l'espérance.

Votre patience, votre foi, votre attente sont une lumière pour ceux qui vous entourent. Vous nous enseignez, par votre exemple, la vérité profonde de la vie chrétienne : ce n'est pas dans la santé ou la puissance que se mesure la grandeur d'une personne, mais dans l'amour qu'elle porte et reçoit ».

Cette journée fut réussie, sans doute grâce au soleil qui a brillé toute la journée. Mais surtout par la présence, la fraternité, le dévouement et la solidarité de tous

ceux qui au cours de l'année visitent les malades à domicile, dans les aumôneries des hôpitaux, dans les ehpad, ou dans les établissements spécialisés et qui les accompagnent lors des grands rassemblements comme à Lourdes pour les pèlerinages diocésains, comme Voir Ensemble, Foi et Lumière ou Lourdes Cancer Espérance.

Ils étaient 160 pour entourer les malades !





La Pastorale de la santé au service de la Vie

Soutenir, accompagner, réconforter, bénir, consoler, prier... La Pastorale

de la santé est avant tout une présence.

Présence d'Église auprès des personnes touchées par la maladie, le grand âge ou la santé mentale et auprès des professionnels de santé.

Pour cela, elle favorise les liens entre tous les acteurs concernés : les personnes malades et leurs proches, les aumôniers, les visiteurs (à l'hôpital, en maisons de retraite, en établissements spécialisés ou à domicile) et d'autres associations et mouvements.

C'est l'humanité de l'homme qui est en question dans un monde qui privilégie la jeunesse, la bonne santé, l'efficacité et la réussite, et qui refuse les limites et la finitude.

Accompagner la vie telle qu'elle se présente, c'est accueillir la vulnérabilité de chacun, c'est choisir de ne pas exclure, de ne pas se couper de la part souffrante de l'humanité : elle nous concerne ou nous concernera tous un jour ou l'autre.

Contact : Nathalie Rousseau, déléguée diocésaine

pastorale.sante@diocesechartres.fr

02 37 88 00 13